

Conseil d'Habitants Nord

Date : 10/02/22 – 19h

Lieu : Maison des Associations

Secteur Nord : Avenir, Maroc, Cerisaie et Parouzet

Participants : Stéphane LAGRIVE (Adjoint de quartier secteur Nord), Nathalie LANDEZ (référente secteur Nord), Chadia MAHDJOUB (référente secteur Nord), Mehdi MESSAÏ (référent secteur Nord), Jean-Noël MICHE (référent secteur Nord) et Alfred ROCHEFORT (référent secteur Nord) ; Nadia CHAHBANI (responsable du service Vie Associative et Citoyenne).



La séance a été introduite par l'Adjoint de quartier Stéphane LAGRIVE, qui a énoncé le déroulé de séance ci-dessous :

- I) Retour sur la commission urbanisme et sur les prochaines rencontres.
- II) Quoi de neuf dans le quartier ? Tour d'horizon du quartier. Chaque habitant peut prendre la parole.

I) Retour sur la commission urbanisme et sur les prochaines rencontres

Jean Noel MICHE, référent de quartier a fait un bref retour sur la commission urbanisme, qui a eu pour objet, la réglementation des nouvelles constructions, le contrôle de conformité, ainsi que le signalement des irrégularités. Ferhat BENNAÏ, responsable du Service Hygiène, Environnement et Sécurité au sein de la ville de Stains, Frédéric PLATON, responsable de l'Unité territoriale Urbanisme réglementaire secteur Nord au sein de Plaine Commune et Mourad SI YOUCEF, chargé de mission Infractions urbanisme de l'Unité territoriale Urbanisme réglementaire secteur Nord au sein de Plaine Commune étaient présents à cette commission afin de répondre aux questions des habitants. La situation de la construction au 7 rue Emile a été abordée avec les services compétents qui ont ré expliqué les procédures et les limites de leurs missions d'observation du respect du PLUI (Plan Local d'urbanisme intercommunal).

Les éléments de conformité sont inscrits dans le PLUI, qui est en accès libre sur le site de Plaine Commune : <https://plainecommune.fr/plui/>

Les habitants ont également évoqué la multiplication des marchands de sommeil avec la problématique de la division pavillonnaire. L'Adjoint de quartier a réaffirmé l'engagement de la ville dans la lutte contre l'habitat indigne et a rappelé la date de la prochaine commission urbanisme, mardi 22 février à 18h30, à la Maison des Associations, qui aura pour sujets, le permis de louer, ainsi que le levier du service Hygiène contre les marchands de sommeil.

Il a également rappelé, la date de la prochaine commission cadre de vie, mercredi 23 février à 11h, au sein des jardins familiaux, avec Coralie MOIGNEAU, chargée de mission développement durable, ainsi que la fédération des jardins familiaux et l'association des jardins familiaux. Les habitants seront invités à une visite de deux sites, site des Arpents (rénové) et site des Huleux (non renové). Nous échangerons également sur la gestion des jardins par les différents acteurs.

L'ensemble des membres du Conseil d'Habitants sont invités à s'inscrire à ces rencontres, afin d'échanger sur les problématiques soulevées lors des précédents Conseils d'Habitants.

II) Quoi de neuf dans le quartier ? Tour d'horizon du quartier. Chaque habitant peut prendre la parole

Les habitants ont souhaité que nous abordions rapidement les questions de sécurité et de civisme, suite aux problématiques rencontrées par un collectif d'habitants au sein de la cité paradis et suite aux troubles à l'ordre public subis par une habitante à l'angle de la rue Jean Jaurès/rue Saalfeld.

1) Trouble à l'ordre public au sein du quartier de l'Avenir

Les habitants ont témoigné de situations préoccupantes au sein de la cité paradis, où des individus se sont installés de manière durable, sur l'espace public durant la nuit, causant des nuisances sonores, ainsi que des comportements déviants, qui peuvent être assimilés à de la délinquance.

Sur l'angle de la rue Jean Jaurès/rue Saalfeld, une habitante vit une situation similaire, voire aggravée, car depuis la pose d'une caméra rue Cheshunt, par Seine-Saint-Denis Habitat, le groupe d'individus se sont installés devant chez elle. Cette habitante, a exprimé sa détresse face à ce climat d'insécurité qui s'est installé dans sa rue.

2) Des stigmates de la délinquance sur le mobilier urbain

Dans plusieurs rues du quartier de l'Avenir, des chaussures sont suspendus aux fils électriques pour identifier les lieux de vente de stupéfiants. Sur certains murs appartenant à la résidence Seine-Saint-Denis Habitat et à un particulier sont taggés avec les tarifs et le type de commerce illicite.

Les habitants souhaitent que la municipalité intervienne sur ces éléments afin de préserver l'image de la ville.

L'Adjoint de quartier Stéphane LAGRIVE, s'est engagé à retirer ces chaussures dans les plus brefs délais et a également rappelé que la ville était intervenue sur le mur du particulier à deux reprises afin d'envoyer un message fort : « *Nous ne lâcherons rien !* »

3) Le sentiment d'être seul face aux jeunes

Tout d'abord, les habitants se questionnent sur les délais de mise en place des médiateurs de nuit, qui sont attendus depuis plus de 2 ans. Le référent de quartier Mehdi MESSAI, a rappelé que les délais sont longs pour les autorisations préfectorales et a illustré la volonté de la municipalité avec le vote en Conseil municipal.

Ensuite, les habitants ont évoqué l'effectif de la Police Municipale, ses horaires, ainsi que son armement. L'Adjoint de quartier Stéphane LAGRIVE, a rappelé l'attachement de la municipalité pour sa Police Municipale, qui ne doit pas se substituer à la Police Nationale. Mehdi MESSAI, référent de quartier, a réaffirmé la position ferme de la municipalité sur l'armement lourd de la Police Municipale et a rappelé que « *les stanois n'avaient pas voté pour ça* ».

Enfin, les habitants ont exprimé leurs mécontentements face à l'inaction de la Police Nationale, qui ne donne pas de suite à leur demande d'intervention et qui refuse le dépôt de plainte. Chadia MAHDJOUR, référente de quartier, a évoqué son expérience au sein du Collectif d'habitants de la Cerisaie, qui s'est mobilisé ensemble pour faire évacuer le squatte. Elle se propose de les accompagner pour porter plainte auprès du commissaire et affirme que « *c'est ensemble que les choses bougent* ».

Le prochain Conseil d'Habitants Nord aura lieu jeudi 14 avril au sein de la Maison des Associations